



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines

Mairie de Montalet le Bois

Compte rendu du Conseil Municipal légalement convoqué le 7 novembre 2017, à 19h30

Présents : Véronique Besnard, Philippe Pernette, Thierry Bobbera, Christian Bonnetaud, Véronique Routier, , Vanessa Varlet

Pouvoirs : Michel Hanon à Philippe Pernette
Dominique Van Lokhorst à Véronique Routier

Absent : Jean-Luc Bezeau, Pierre Brunet

Ouverture de séance : 19h30

Secrétaire de séance : Vanessa Varlet

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 14 septembre 2017.

Viabilité hivernale

Comme l'an passé, GPS&O nous demande de passer une convention afin d'effectuer à leur place des interventions pour le maintien de la viabilité hivernal du 17/11/2017 au 18/03/2018. Les coûts correspondants nous seront restitués via les attributions de compensation.

Vote pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 0

Statuts du SIERC

Notre commune est adhérente au SIERC du Vexin pour les travaux d'enfouissement des réseaux. La compétence est reprise par GPS&O qui demande la modification des statuts. Il nous faut les approuver et nommer 4 délégués (2 titulaires, 2 suppléants)

Vote pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 0

Primes de fin d'année

Comme chaque année, il y a lieu de délibérer pour l'attribution de la prime de fin d'année des agents communaux. Celle-ci est versée avec le traitement du mois de novembre

Vote pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 0

Divers

- La communauté urbaine a fait don à la commune de 20m² d'estrade sous forme de modules de 2m². Ils serviront aux manifestations comme la kermesse de l'école par exemple.
- Parcelle 139 : en partenariat avec le PNR, elle sera entretenue au printemps par des élèves de lycée agricole (St Germain ou Mantes) qui interviendront au titre d'un stage espaces verts
- intervenants du Parc dans le cadre de stage.
- Fibre optique : La commune a acté avec la société TDF l'emplacement de l'armoire d'où partiront les différentes connexions chez les particuliers. Les habitants devraient pouvoir accéder au service avant l'été 2018.
- Eglise : Après rénovation de la toiture, le PNR a octroyé une subvention pour la remise en état intérieure (plafond, peinture,...).

Fin de la réunion : 20h45

Le 1^{er} adjoint au Maire

Philippe Pernette

Les délibérations prises lors de ce Conseil Municipal sont consultables en mairie.

